



Paris le 17/04/17

Réforme de l'internat : soutien aux internes !

Le SNMH FO ne voit rien de positif dans la réforme du 3^e cycle des études médicales (réforme de l'internat). Ce gouvernement qui a mis en place la loi de santé avec les GHT démantèle par cette réforme la formation des internes en France.

En effet, cette réforme, en mettant à mal l'enseignement des spécialités, risque de voir tout simplement certaines disparaître.

Cette réforme porte en elle

- la sur-spécialisation des internes, la restriction des passerelles entre spécialités et l'obligation des choix de sur-spécialités dès le début de l'internat,
- la diminution de la durée de l'internat de certaines spécialités, avec une 3^e phase se substituant au clinicat (avec une paye d'interne) , une diminution du post internat et un flou sur l'accès au secteur 2.
- La disparition des choix de stage en fonction du classement avec mise en place d'un compagnonnage pouvant conduire à inégalités de parcours selon les rapports internes/chefs.

Le SNMH FO appuie

- les oncologues lorsqu'ils affirment que 2 ans sont insuffisants pour apprendre à prescrire des anti cancéreux – de plus en plus ciblés- ou pour mettre en place et réaliser une radiothérapie.
- les gastro-entérologues lorsqu'ils demandent que la réalisation des endoscopies digestives reste du domaine de leur spécialité.
- les anesthésistes lorsqu'ils refusent que leur spécialité soit détachée de l'enseignement de la réanimation médicale
- les cardiologues qui demandent un aménagement de la maquette de leur diplôme de spécialité permettant une formation à 5 ans et le maintien des postes de post-internat.

Seule l'abrogation de cette réforme, et la mise en place d'un nombre de postes d'assistants et chefs de cliniques suffisant est à même de garantir le maintien des spécialités.

Ainsi, le SNMH FO apprenant que les internes seront grève à partir du 18 avril pour demander le report de l'application de la réforme leur apporte son soutien total.

Contact : Olivier Varnet, secrétaire général

06 10 59 28 35

snmh.fo@fosps.com

<http://snmhfo.unblog.fr>